

CANADA

---

RECUEIL DES TRAITÉS 1942

N° 26

ÉCHANGE DE NOTES

(26 août et 10 septembre 1942)

ENTRE

LE CANADA

ET

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

COMPORTANT UN ACCORD

VISANT LA CONSTRUCTION DE PISTES D'ENVOL  
LE LONG DE LA ROUTE D'ALASKA

---

EN VIGUEUR LE 10 SEPTEMBRE 1942



OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1946

43 207889  
6 1630908

SOMMAIRE

|  | PAGE |
|--|------|
| I. Note, en date du 26 août 1942, adressée par le Ministre des Etats-Unis au Canada au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada..... | 3    |
| II. Note, en date du 10 septembre 1942, adressée par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures au Ministre des Etats-Unis au Canada.....     | 4    |

**ÉCHANGE DE NOTES (26 AOÛT ET 10 SEPTEMBRE 1942) ENTRE LE  
CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COMPORTANT UN  
ACCORD VISANT LA CONSTRUCTION DE PISTES D'ENVOL LE  
LONG DE LA ROUTE D'ALASKA.**

*(Traduction)*

I

*Le Ministre des Etats-Unis au Canada  
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada*

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

OTTAWA, 26 août 1942.

No 744

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Afin d'augmenter la valeur de la Route d'Alaska, les autorités des Etats-Unis désirent entreprendre la construction de huit pistes d'envol qui seraient situées le long de cette route. Les sites qu'elles envisagent pour ces pistes sont les suivants:

- N° 1 A Dawson Creek,
- N° 2 A 50 milles environ au sud de Fort Nelson,
- N° 3 A 75 milles environ à l'ouest de Fort Nelson,
- N° 4 A 40 milles approximativement à l'est de Lower Post,
- N° 5 A 55 milles approximativement à l'ouest de Lower Post,
- N° 6 A 60 milles approximativement au sud est de Whitehorse,
- N° 7 A 30 milles approximativement au nord ouest de Whitehorse,
- N° 8 A mi-chemin environ entre Burwash Landing et Snag.

Bien que les pistes d'envol seront dans tous les cas situées le long de la route, elles seront placées dans une direction qui permette de profiter des vents régnants.

Mon Gouvernement estime que la construction de ces huit pistes d'envol le long de la route, dont l'effet sera d'en accroître l'utilité, rentre dans le champ d'application et tombe sous le coup du projet de construction de la route tel que convenu dans notre échange de notes en date des 17 et 18 mars 1942, mais vu que ce texte n'en fait pas mention spéciale, il serait heureux de recevoir confirmation de votre part de sa manière de voir.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

PIERREPONT MOFFAT.

## II

*Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures  
au Ministre des Etats-Unis au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 10 septembre 1942.

N° 134

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre Note n° 744 en date du 26 août 1942, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement du Canada donne son accord à la construction de huit pistes d'envol qui seront placées le long de la Route d'Alaska et approximativement aux points indiqués dans votre Note.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Pour le Secrétaire d'Etat  
aux Affaires extérieures,  
H. H. WRONG.*

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01011460 4